

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

De la mortalité en France de 1800 à 1860

Journal de la société statistique de Paris, tome 4 (1863), p. 212-222

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1863__4__212_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1863__4__212_0)

© Société de statistique de Paris, 1863, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

De la mortalité en France de 1800 à 1860.

Le degré de bien-être d'un peuple se mesure au chiffre de sa mortalité. Cette proposition porte en elle-même sa démonstration. Le bien-être est, à son tour, la mesure la plus vraie du degré de civilisation, en ce sens que l'expérience et le raisonnement démontrent que les pays qui ont la plus grande richesse publique sont en même temps les plus éclairés. Il est certain que, toutes choses égales d'ailleurs, c'est l'individu ou le pays qui a la plus grande somme d'intelligence et de lumières, qui peut élever le plus haut sa situation matérielle et morale. Mais le coefficient de mortalité est-il exclusivement le résultat du bien-être et de la civilisation? Une alimentation plus ou moins saine et abondante, l'observation plus ou moins exacte des règles de l'hygiène publique et privée, des institutions sanitaires plus ou moins perfectionnées, une assistance publique plus ou moins largement pratiquée, enfin, des conditions telluriques et climatologiques plus ou moins satisfaisantes, sont-elles les conditions uniques d'une vie moyenne courte ou prolongée? Ne faut-il pas admettre encore un facteur important, celui de la *race*? Nous serions, pour notre part, assez disposé à répondre par l'affirmative, les faits soigneusement examinés semblant indiquer que des peuples d'origine différente, placés dans des milieux

identiques, soumis aux mêmes influences physiques et physiologiques, résistent, dans des proportions différentes, aux agents morbides qui les entourent. Toutefois, la démonstration de ce curieux phénomène a laissé, jusqu'à ce jour, beaucoup à désirer par suite de l'extrême variété des éléments qui concourent au résultat définitif, et de la difficulté de faire, dans ce résultat, la part exacte de chacun d'eux.

Mais, quelle que soit l'action de la race sur la mortalité, il est incontestable que cette action doit se modifier avec le temps, d'abord, sous la pression du milieu, puis, par l'effet des croisements. On peut donc affirmer que, dans les pays où la facilité croissante des communications favorise les migrations à l'intérieur, les peuples d'origine diverse qui s'y sont successivement établis subiront, dans un avenir plus ou moins rapproché, une sorte de loi commune au point de vue de la durée moyenne de la vie.

L'observation a d'ailleurs mis en lumière un fait des plus consolants, c'est la diminution progressive de la mortalité dans presque tous les États dont la situation économique s'est améliorée. Et il est remarquable que cette diminution s'est produite malgré le développement considérable du régime manufacturier, du mouvement d'agglomération qu'il détermine toujours, et du double danger résultant, pour la santé et la morale publique, d'abord de cette agglomération, puis, et particulièrement, du travail en commun. L'Angleterre fournit une preuve intéressante de cette innocuité du progrès incessant du travail industriel et des émigrations rurales. Il n'est pas un pays, en Europe, où ce double phénomène se produise dans de pareilles proportions, et cependant il n'en est pas où le chiffre mortuaire tende à s'abaisser plus sensiblement. Il est vrai que, nulle part aussi, les villes ne sont l'objet d'améliorations sanitaires plus importantes et plus suivies. Nulle part, l'autorité locale se préoccupe plus vivement, sous l'impulsion du gouvernement et des associations spéciales, de donner en abondance aux habitants l'eau, l'air pur et l'espace.

En France aussi, malgré la prédominance croissante de ces deux grands éléments d'insalubrité (industrie manufacturière et agglomérations urbaines), la mortalité proportionnelle tend à décroître visiblement. Et cette tendance serait bien plus manifeste encore, si elle n'était contrariée par les crises économiques qui accompagnent toujours les crises politiques, par les guerres, par des chertés longtemps provoquées en grande partie par une mauvaise législation douanière, enfin, par les épidémies que déterminent presque invariablement les souffrances matérielles résultant de ces chertés et de ces grands naufrages de la société qui s'appellent des révolutions.

C'est ce qu'indiquera clairement l'analyse ci-après du relevé officiel des décès en France, de 1800-1860. Nous diviserons cet intervalle de soixante années en deux périodes, l'une, de 1800 à 1850; l'autre, de 1851 à 1860. Cette division nous paraît nécessitée par les renseignements nouveaux recueillis sur la mortalité dans notre pays, de 1851 à 1860. Nous avons à peine besoin de dire que les documents que nous allons reproduire sont loin d'avoir une valeur égale, les registres de l'état civil n'ayant pas toujours été tenus, en France, avec le même soin qu'aujourd'hui. Mais, à l'époque où leur exactitude laissait le plus à désirer, les omissions ayant porté aussi bien sur les naissances que sur les décès, on ne peut rien en conclure contre le fait de la diminution de la mortalité proportionnelle qui résultera des rapprochements ci-après :

1^{re} Période. — De 1800 à 1850.

§ 1^{er}. Nombre absolu et relatif des décès.

Pendant cette période, le nombre des décès (moins les morts-nés, que, faute de renseignements sûrs jusqu'en 1850, nous avons dû évaluer d'après leur rapport actuel à la mortalité générale) a été de 39,163,790. La moyenne annuelle est de 778,903; soit 1 décès pour 40.5 habitants.

Calculée par périodes quinquennales, la moyenne annuelle s'établit ainsi qu'il suit :

PÉRIODES.	Nombre total des décès.	Moyenne annuelle des décès dans chaque période.	Rapport des décès annuels au nombre moyen.
1800-1806	4,209,447	798,166	1.02
1806-1810	3,681,271	736,254	0.94
1811-1815	3,789,059	757,812	0.97
1816-1820	3,623,446	724,689	0.93
1821-1825	3,661,460	732,292	0.94
1826-1830	3,912,352	782,470	1.00
1831-1835	4,116,056	823,211	1.06
1836-1840	3,999,088	799,818	1.03
1841-1845	3,929,865	785,973	1.01
1846-1850	4,241,746	848,349	1.09
Total et moyennes.	39,163,790	778,903	1.00

Ce tableau indique que le nombre absolu des décès varie assez notablement d'une année à l'autre. Les oscillations les plus fortes se trouvent dans la période 1816-1820, où le nombre moyen annuel des décès est inférieur à la moyenne générale de 7 p. 100, et dans la période 1846-1850, où il dépasse la même moyenne de 9 p. 100. — Toutefois, et à la seule inspection de ces différences, on peut juger que les accroissements de décès ne marchent pas du même pas que les accroissements de la population; c'est la preuve indirecte d'une diminution graduelle et assez régulière de la mortalité relative. — Mais avant d'établir clairement ce fait important à l'aide du rapport des décès à la population, il n'est pas sans intérêt de faire voir que les nombres absolus de ces décès donnent, par eux-mêmes, des indications assez précises sur les années qui ont été particulièrement éprouvées.

Le premier maximum se produit dans la période 1801 à 1806; le second entre 1811 et 1815; le troisième entre 1831 et 1835; le quatrième enfin dans les cinq dernières années du demi-siècle. Ces maxima s'expliquent facilement par des circonstances spéciales et accidentelles telles que : — dans la première période, la cherté de 1802-1803, la rentrée simultanée, en France, de presque toutes nos armées, et, par suite, le grand nombre de décès survenus dans nos hôpitaux militaires; — dans la seconde, la campagne de France en 1814; — dans la troisième et dernière, les deux grandes épidémies cholériques de 1832 et de 1849. C'est ainsi que, d'une année à l'autre (de 1802 à 1803), les décès se sont accrus de 120,000; en 1814, de 95,000 environ; en 1832, de 135,000, et de 137,000 en 1849. Nous verrons plus loin que, à l'occasion de la troisième invasion du fléau en 1854, l'accroissement de la mortalité a été de plus de 197,000.

Les nombres absolus des décès ne pouvant donner qu'une idée sommaire de la

1. Du 1^{er} septembre 1800 au 1^{er} janvier 1806.

mortalité aux diverses périodes ci-dessus, il est nécessaire, pour en avoir la notion exacte, de les rapporter à la population qui les a fournies.

PÉRIODES.	MOYENNE ANNUELLE DES DÉCÈS.			RAPPORTS A LA POPULATION. Nombre d'habitants pour 1 décès.		
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Les 2 sexes.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Les 2 sexes.
1800-1806 . . .	405,716	392,450	798,166	33.42	36.24	34.81
1806-1810 . . .	378,881	357,373	736,254	37.91	41.64	39.72
1811-1815 . . .	395,332	362,480	757,812	36.73	41.86	39.18
1816-1820 . . .	363,319	361,370	724,689	40.42	42.79	41.60
1821-1825 . . .	366,135	366,157	732,292	40.89	43.17	42.03
1826-1830 . . .	391,503	390,967	782,470	39.71	41.65	40.68
1831-1835 . . .	411,771	411,440	823,211	39.11	40.73	39.92
1836-1840 . . .	400,807	399,011	799,818	41.40	42.99	42.19
1841-1845 . . .	394,815	391,158	785,973	43.29	44.69	43.99
1846-1850 . . .	424,985	423,364	848,349	41.46	42.27	41.83
Moyennes . .	393,326	385,577	778,903	39.42	41.79	40.59

Ces rapports sont significatifs, et en ne tenant compte d'abord que de ceux qui s'appliquent aux deux sexes réunis, on ne peut méconnaître, malgré l'imperfection des premiers dénombremens de ce siècle et des relevés de l'état civil à la même époque (1800-1815), surtout en ce qui regarde les décès, que ces rapports ont conservé la trace des grandes calamités publiques (guerre, disette, épidémies), qui ont frappé notre population. On voit, en effet, la mortalité relative s'élever dans toutes les périodes où ces causes de perturbation ont sévi. Leurs résultats seraient même bien plus sensibles, si l'on s'attachait seulement aux années de la période qui les ont vues se produire, la *loi des compensations* se manifestant, dès l'année suivante, par une forte diminution de la mortalité qui a pour effet d'atténuer celle de la période tout entière. C'est ce qu'indiquent les rapprochemens suivans :

ANNÉES.	1 sur	ANNÉES.	1 sur	PÉRIODES.	1 sur
1803.	32.45	1804.	35.49	1800-1806 . . .	34.81
1814.	35.48	1815.	40.88	1811-1815 . . .	39.18
1832.	36.21	1833.	42.15	1831-1835 . . .	39.92
1849.	36.56	1850.	46.83	1846-1850 . . .	41.83

Abstraction faite des années exceptionnelles, le tableau que nous étudions permet de conclure que la mortalité relative n'a pas cessé de diminuer en France. Cette diminution, pour la période entière (50 ans), est exprimée par le rapport $\frac{34.81}{41.83}$, soit $\frac{100}{120}$ ou 20 p. 100.

§ 2. Des décès masculins et féminins.

Les deux sexes étant étudiés séparément, on vérifie que le sexe féminin, qui a échappé aux effets de la guerre générale, a vu sa mortalité décroître régulièrement, sauf les temps d'arrêt dus au choléra de 1832 et de 1849.

La mortalité du sexe masculin, au contraire, a subi, dans une forte proportion, l'influence de la guerre, puisque, après avoir diminué pendant quelque temps, elle augmente tout à coup dans les cinq dernières années de l'empire, pour suivre, à partir de la paix générale, une marche parallèle à celle du sexe féminin.

C'est pour ce sexe surtout qu'il est curieux d'examiner l'effet des années particulièrement désastreuses.

A l'examen des rapports qui lui sont afférents, de 1800 à 1815, on pressent qu'une partie notable des décès de l'armée n'a pas figuré sur les registres de l'état civil ou, dans tous les cas, que leur inscription est loin d'avoir été aussi régulière que lorsque les opérations militaires ont eu lieu sur notre territoire, ou bien lorsqu'il y a été établi de grands dépôts de malades ou de blessés. Les décès militaires n'ont cependant pas été l'objet d'omissions aussi considérables qu'on le croit communément, et il suffirait, pour s'en convaincre, de remarquer combien est grand, pour les années qui nous occupent, l'excédant de la mortalité masculine. En 1814, le rapport de ces décès à ceux de l'autre sexe atteint 114 p. 100; s'il faiblit l'année suivante, ou, en d'autres termes, si les décès masculins diminuent rapidement en 1815, c'est qu'on peut supposer que, dans cette année, un grand nombre des décès militaires n'ont pu être inscrits par suite de la désorganisation de tous les services administratifs amenés par la chute du régime impérial, et le remplacement de la plupart des maires. Toutefois cette diminution ayant persisté, il faut y voir l'effet des vides opérés dans le sexe masculin, par les pertes de nos armées de 1792 à 1815 (23 années de guerre avec les plus grandes armées qu'on eût jamais mises sur pied). L'effet de ces vides a été évidemment de diminuer, dans la période de paix qui a suivi, le nombre ordinaire des décès de ce sexe, et par conséquent d'affaiblir leur excédant normal sur ceux du sexe féminin.

En effet, après avoir été, comme nous l'avons vu, de 114 p. 100, le rapport sexuel descend subitement à 105 p. 100 en 1815, à 102 en 1816, et à moins de 100 dans les quatre années suivantes. Mais l'équilibre se rétablissant graduellement entre les deux sexes, le rapport sexuel dans les décès reprend par degré sa valeur habituelle, et c'est ce qui semble résulter du tableau ci-après, où cette tendance, quoique contrariée par les deux épidémies de 1832 et de 1849, se manifeste par un accroissement continu (assez lent, il est vrai), dont la limite ne pourra être atteinte qu'à l'époque où les générations moissonnées par la guerre auront été complètement reproduites par le jeu des lois de la population.

PÉRIODES.	Décès masculins pour 100 féminins.	PÉRIODES.	Décès masculins sur 100 féminins.
1800-1806 . . .	103.38	1831-1835 . . .	100.08
1806-1810 . . .	106.02	1836-1840 . . .	100.45
1811-1815 . . .	109.10	1841-1845 . . .	100.93
1816-1820 . . .	100.54	1846-1850 . . .	100.38
1821-1825 . . .	99.99		
1826-1830 . . .	100.13	Moyenne . . .	102.01

Ces rapports, en confirmant les réflexions qui précèdent, montrent avec quelle lenteur s'accroît l'excédant des décès masculins, depuis le moment où s'est produite l'égalité ou la presque égalité des décès des deux sexes.

Si le mouvement devait continuer, et si la prépondérance masculine dans les naissances, qui a si peu varié en France, se maintenait dans la proportion actuelle, on devrait s'attendre à voir bientôt disparaître la supériorité numérique des femmes constatée jusqu'ici dans les recensements, et cette supériorité faire place à celle de l'autre sexe. Mais alors on verrait se produire le fait grave de la rupture de l'équilibre des deux sexes à l'âge adulte, puisque le sexe masculin conserverait tout ou partie de la supériorité qu'il obtient à la naissance et que l'on peut considérer comme une loi.

§ 3. Rapport des décès aux naissances.

D'après ce qui précède, on prévoit que, depuis la paix générale, il doit y avoir, pour 100 naissances, plus de décès du sexe féminin que de l'autre, et c'est ce qui résulte directement du tableau qui suit.

Rapport des décès aux naissances (morts-nés non compris).

PÉRIODES.	(Décès pour 100 naissances.)		
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Les 2 sexes.
1800-1805 . . .	86.04	88.84	87.39
1806-1810 . . .	79.60	79.79	79.69
1811-1815 . . .	82.24	80.55	81.42
1816-1820 . . .	73.73	78.16	75.87
1821-1825 . . .	73.06	77.81	75.35
1826-1830 . . .	77.93	82.45	80.13
1831-1835 . . .	81.88	87.16	84.44
1836-1840 . . .	81.18	85.68	83.36
1841-1845 . . .	78.66	82.51	80.53
1846-1850 . . .	87.26	91.53	89.34
Moyennes . .	80.11	83.44	81.72

Il est évident, d'après ce tableau, qu'à nombre égal de naissances¹, le sexe féminin compte plus de décès que le sexe masculin. Cette règle ne souffre qu'une exception; elle se rencontre dans la période 1811 à 1815, où nous avons constaté plus haut un excédant si considérable de décès masculins. On voit aussi qu'il y a presque égalité de décès, pour le même nombre de naissances, dans la période précédente, où la supériorité des décès masculins a presque atteint celle des naissances masculines. Dans toutes les autres périodes, c'est, ainsi que nous l'avions prévu, dans le sexe féminin que la proportion des décès aux naissances atteint le chiffre le plus élevé.

En réunissant les deux sexes, on voit que, pour un nombre donné de naissances le plus grand nombre de décès a lieu aux époques que nous avons déjà signalées, c'est-à-dire de 1801 à 1806, de 1811 à 1815, de 1831 à 1835, et enfin de 1846 à 1850.

Il est remarquable que ce soit précisément dans les années du plus grand nombre de décès, que l'on compte également le plus de naissances; mais cet accroissement des naissances n'a pas été assez grand pour dissimuler celui de la mortalité.

§ 4. Décès par état civil.

PÉRIODES.	SUR 100 DÉCÈS DU SEXE MASCULIN.			SUR 100 DÉCÈS DU SEXE FÉMININ.		
	Enfants et célibataires.	Mariés.	Veufs.	Enfants et célibataires.	Mariées.	Veuves.
1825-1830 . . .	56.27	29.09	14.64	51.61	25.47	22.92
1831-1835 . . .	57.24	28.88	13.88	51.71	26.16	22.13
1836-1840 . . .	56.82	28.80	14.38	51.30	25.60	23.10
1841-1845 . . .	57.33	28.54	14.13	51.48	25.52	23.00
1846-1850 . . .	55.26	30.26	14.48	49.83	26.72	23.45

Ce tableau indique simplement la part proportionnelle de chaque élément de l'état civil dans le total des décès de chaque sexe. Elle a éprouvé, comme on le voit, des variations assez faibles; on ne peut méconnaître cependant que, dans la

1. Il importe de ne pas perdre de vue que, pour le même nombre de naissances, il y a en moyenne, en France, 105 garçons pour 100 filles.

dernière période, les mariés des deux sexes ont payé un plus lourd tribut à la mortalité que dans toutes les autres. Mais ce fait pouvait être prévu, le nombre des mariés ayant augmenté sensiblement en France, ainsi qu'il résulte des divers recensements de la population.

Dans le tableau suivant, nous avons cherché, par état civil, le rapport des décès à la population au moment des cinq derniers dénombrements; nous obtenons ainsi, pour chacun des éléments de l'état civil, le coefficient de mortalité qui lui est propre.

Nombre d'habitants pour 1 décès, selon l'état civil.

DATES des RECENSEMENTS.	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.			
	Enfants et célibataires.	Mariés.	Veufs.	Moyenne.	Enfants et célibataires.	Mariées.	Veuves.	Moyenne.
1831.	40.98	55.85	13.48	41.33	45.38	61.68	17.61	42.35
1836.	44.84	56.81	13.37	43.69	48.70	65.07	18.93	44.86
1841.	40.25	59.09	13.88	41.84	44.68	65.96	16.42	43.05
1846.	41.72	59.08	13.53	42.70	43.71	65.86	17.93	43.12
1851.	45.29	58.02	14.13	44.50	46.35	66.55	17.86	44.70

On remarque que ces rapports (qui n'expriment d'ailleurs que la mortalité absolue des diverses classes de la population) indiquent une plus grande mortalité des veufs et célibataires que des mariés. Cette différence n'est pas autre chose qu'une question d'âge, les veufs et les enfants, qui forment la majorité des célibataires, se trouvant aux deux extrémités de la vie humaine, et étant ainsi soumis aux plus fortes chances de mortalité. Les rapports respectifs des veufs et des veuves confirment d'ailleurs nos précédentes observations sur la plus grande longévité du sexe féminin.

§ 5. Décès par mois.

Le nombre des décès comme celui des naissances, éprouve des variations sensibles, selon les divers mois de l'année. On conçoit toutefois que ces variations puissent être moins régulières pour les décès, certaines épidémies, heureusement de plus en plus rares, pouvant intervertir l'ordre naturel amené par les influences climatiques.

MOIS.	Moyenne annuelle des décès de 1829 à 1851 (incl.). (23 ans.)	Décès réduits.	MOIS.	Moyenne annuelle des décès de 1829 à 1851 (incl.). (23 ans.)	Décès réduits.
—	—	—	Report . .	434,097	6,251
Janvier	81,319	1,138	Juillet	61,787	868
Février	72,202	1,118	Août	69,028	968
Mars	78,713	1,102	Septembre . . .	71,157	1,030
Avril	73,874	1,069	Octobre	68,628	962
Mai	67,450	946	Novembre	64,693	938
Juin	60,539	878	Décembre	70,109	983
A reporter . .	434,097	6,251	Total	839,499	12,000

Ou par saisons :

SAISONS.	Décès réduits.
—	—
Hiver	3,239
Printemps. . .	3,117
Été	2,714
Automne . . .	2,930
Total	12,000

En se reportant au premier tableau, on constate que cinq à six mois se trouvent au-dessus de la moyenne des décès; les quatre premiers de l'année sont toujours du nombre; septembre l'a été le plus souvent et il en a été de même de décembre; mai, octobre et novembre sont toujours un peu au-dessous de la moyenne; enfin juin et juillet comptent toujours le moins de décès.

En résumé, la mortalité est forte pendant les mois froids (hiver et commencement du printemps); son minimum se produit pendant la belle saison; mais elle reprend en août et en septembre, c'est-à-dire à la fin des plus fortes chaleurs.

En rapportant les décès aux conceptions, on constate que les mois qui ont le plus de conceptions sont ceux qui ont le moins de décès, et *vice versa*, que les mois du plus grand nombre des décès sont ceux du minimum des conceptions. Ces deux faits, qui procèdent en raison inverse l'un de l'autre, signalent le rapport intime qui existe entre le maximum des conceptions et l'état favorable de la santé publique.

Ce rapprochement amène à une conclusion qui n'est pas moins remarquable, c'est que, par l'effet de cette loi de compensation que nous avons signalée ailleurs, ce sont précisément les mois où la population fait les pertes les plus considérables, qui voient le plus grand nombre de naissances.

Enfin, si l'on recherche l'influence des saisons sur la mortalité par sexe, on constate que les femmes meurent dans une plus forte proportion que les hommes pendant la mauvaise saison; mais aussi qu'elles paraissent éprouver à un plus haut degré l'influence favorable des beaux mois de l'année.

Les observations qui précèdent mettent hors de doute l'influence des saisons sur les décès. Mais cette influence est-elle la même, ou varie-t-elle aux différentes époques de la vie? C'est ce que nous examinerons dans la deuxième partie de ce travail.

2^e Période. — De 1851 à 1860.

§ 1^{er}. Nombres absolus et proportionnels à la population.

Voici quelle a été la marche des décès (non compris les morts-nés) de 1851 à 1860 :

ANNÉES.	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				TOTAL des deux sexes.
	Enfants et célibataires.	Mariés.	Veufs.	TOTAL.	Enfants et célibataires.	Mariées.	Veuves.	TOTAL.	
1851 . .	218,536	120,420	59,204	398,160	201,923	104,266	94,788	400,977	799,137
1852 . .	223,059	124,235	58,838	406,132	203,516	107,072	94,017	404,605	810,737
1853 . .	211,334	124,195	61,388	396,917	191,609	107,918	99,163	398,690	795,607
1854 . .	268,914	157,168	72,183	498,265	237,496	140,893	116,125	494,514	992,779
1855 . .	279,574	139,264	67,770	486,608	223,429	120,230	107,675	451,334	937,942
1856 . .	243,171	124,891	57,127	425,189	208,447	110,881	92,565	411,893	837,082
1857 . .	237,138	129,778	61,167	428,083	216,615	116,594	97,493	430,702	858,785
1858 . .	231,907	135,191	64,473	431,571	214,617	123,538	104,460	442,615	874,186
1859 . .	287,999	139,098	65,396	492,493	260,964	125,358	100,518	486,840	979,333
1860 . .	206,908	125,339	61,134	393,381	188,223	109,371	90,660	388,254	781,635

Ces nombres absolus suffisent pour donner des indications assez précises sur les années que la mortalité a particulièrement éprouvées. Ainsi, le choléra et la guerre de Crimée, en 1854 et 1855, la guerre d'Italie, en 1859, et surtout une épidémie meurtrière qui, la même année, a particulièrement sévi sur l'enfance, ont eu pour effet d'élever successivement le chiffre des décès de 25 p. 100 en 1854, et de 12

p. 100 en 1859. En 1860, la mortalité est revenue aux proportions des années les plus favorisées.

En rapportant les décès à la population correspondante, on obtient la mesure précise de la mortalité de la série d'années que nous étudions.

1 décès sur		1 décès sur	
1851	44.78 habit.	1856	43.05 habit.
1852	44.35 —	1857	42.10 —
1853	45.53 —	1858	41.45 —
1854	36.17 —	1859	37.10 —
1855	38.36 —	1860	47.81 —
Moyenne des 5 années.	Sexe masculin. 40.79 — Sexe féminin. 42.01 — Les deux sexes. 41.48 —	Moyenne des 5 années.	Sexe masculin. 41.67 — Sexe féminin. 42.48 — Les deux sexes. 41.86 —

Nous insisterons plus loin sur la marche de la mortalité dans les deux périodes; mais faisons observer dès à présent que, si on compare les sexes, c'est au sexe féminin qu'est toujours affecté le plus faible coefficient de mortalité.

Les rapports qui précèdent expriment le nombre d'habitants correspondant à 1 décès; mais leur signification se dégage peut-être plus clairement, si l'on recherche le nombre des décès afférent à 100 habitants; on obtient alors :

1851 . . .	2.24 décès pour 100 habitants.	1856 . . .	2.61 décès pour 100 habitants.
1852 . . .	2.25 —	1857 . . .	2.32 —
1853 . . .	2.20 —	1858 . . .	2.41 —
1854 . . .	2.76 —	1859 . . .	2.69 —
1855 . . .	2.61 —	1860 . . .	2.14 —
Moyenne.	2.41 —	Moyenne.	2.43 —

En comparant le coefficient de mortalité des dix dernières années à celui de la première moitié du siècle, on trouve que le premier est inférieur au second. Toutefois, les périodes 1821-1825, 1835-1836, et surtout 1841-1845, présentent des conditions beaucoup meilleures. Le plus favorable des rapports annuels appartient à l'année 1860.

Depuis 1853, les décès dont nous venons de donner le tableau pour la France entière, se sont répartis ainsi qu'il suit entre les trois grands groupes de population ci-après :

Décès.

	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.
Départ. de la Seine.	47,501	58,677	52,585	45,767	51,390	47,879	50,268	47,022
Pour 100 habit.	2.95	3.51	2.99	2.43	2.73	2.73	2.86	2.53
Population urbaine.	227,522	294,252	272,720	240,596	240,125	233,073	252,764	211,704
Pour 100 habit.	2.58	3.40	3.17	2.79	2.80	2.84	3.08	2.50
Population rurale.	559,154	679,628	650,650	591,505	607,175	593,071	676,301	522,909
Pour 100 habit.	2.03	2.52	2.40	2.17	2.17	2.26	2.56	2. »
FRANCE ENTIÈRE.	834,177	1,032,557	975,955	877,868	900,690	874,023	979,333	781,635
	2.20	2.76	2.61	2.61	2.32	2.41	2.69	2.14

On peut voir, par ces rapports, que la mortalité excessive des années 1854 et 1855 a frappé plus particulièrement sur la population urbaine, et celle de 1859 sur la population rurale. On remarquera de plus que, de 1855 à 1859, la mortalité relative du département de la Seine est restée inférieure à celle de l'ensemble des villes de province; mais, à part cette exception, la mortalité est proportionnelle au degré d'agglomération des habitants. — Enfin, le coefficient de mortalité est géné-

ralement inférieur au coefficient de fécondité. Il n'y a d'exception que pour les deux années 1854 et 1855, qui seules, dans le siècle, se sont fait remarquer par un excédant considérable de décès.

§ 2. Rapport des décès aux naissances.

Les décès des deux dernières périodes quinquennales, rapprochés des naissances correspondantes, donnent lieu aux rapports que voici :

Décès pour 100 naissances.

Périodes.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Les deux sexes.
1851-1855	90.67	93.98	92.28
1856-1860	87.56	91.62	89.54

Les rapports moyens des cinquante premières années du siècle avaient été respectivement de 80.11 pour le sexe masculin, de 83.44 pour le sexe féminin, et de 81.72 pour les deux sexes. Il en résulte que, pour un nombre donné de naissances, les deux dernières périodes (l'avant-dernière principalement) accusent un notable accroissement de décès. Ce fait explique en partie le faible accroissement de la population de 1851 à 1860; mais il importe de remarquer que c'est moins à l'accroissement des décès qu'au ralentissement des naissances qu'on doit attribuer ce résultat.

La prédominance masculine étant beaucoup plus forte dans les naissances que dans les décès, il est naturel, bien que la mortalité du sexe masculin soit plus grande, que le sexe féminin présente un excédant de décès supérieur pour le même nombre de naissances. C'est ce qui arrive en effet; on ne trouve d'exception à cet égard que dans la période 1811-1815 et dans l'année 1855, marquées par une mortalité masculine extraordinaire résultant de faits de guerre.

Ce résultat, constaté également dans tous les autres pays, permet de croire qu'un excédant au profit du sexe masculin se produirait nécessairement dans toute population, si la paix pouvait être maintenue, et s'il était mis un terme au mouvement des émigrations qui atteignent particulièrement ce sexe.

On va voir que l'agglomération exerce ici son influence habituelle.

Décès pour 100 naissances.

	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.
Département de la Seine.	94.91	108.94	99.35	77.01	84.58	82.85	83.52	81.01
Population urbaine	89.78	119.45	114.56	95.28	95.13	94.62	97.60	86.68
Population rurale	82.40	102.96	100.44	86.15	90.59	89.15	96.79	79.18
FRANCE ENTIÈRE	84.91	107.51	103.95	87.92	91.29	90.17	96.21	81.69

Ces rapports établissent que, livrées à elles-mêmes, les populations rurales tendent à s'accroître plus rapidement que les villes. Il faut en excepter toutefois l'agglomération parisienne qui, depuis 1854, l'emporte, sous ce rapport, sur l'ensemble des autres villes, et l'a même emporté sur la population rurale, depuis 1855 jusqu'en 1859.

§ 3. Décès par état civil.

Le tableau qui suit indique le rapport des décès par état civil au total des décès de chaque âge.

ANNÉES.	SUR 100 DÉCÈS DU SEXE MASCULIN.			SUR 100 DÉCÈS DU SEXE FÉMININ.		
	Enfants et célibataires.	Mariés.	Veufs.	Enfants et célibataires.	Mariés.	Veuves.
1851.	54.89	30.24	14.87	50.36	26. »	23.64
1852.	54.92	30.59	14.49	50.30	26.46	23.24
1853.	53.24	31.29	15.47	48.05	27.08	24.87
1854.	53.97	31.54	14.49	48.03	28.49	23.48
1855.	57.45	28.02	13.93	49.50	26.64	23.86
1856.	57.19	29.37	13.44	50.61	26.92	22.47
1857.	55.08	30.53	14.39	50.29	27.07	22.64
1858.	53.74	31.32	14.94	48.49	27.91	23.60
1859.	58.48	28.24	13.28	53.60	25.75	20.65
1860.	52.60	31.86	15.54	48.48	28.16	23.36

Les proportions qui précèdent ont éprouvé des variations assez faibles. On doit remarquer toutefois que la part des mariés des deux sexes s'est accrue assez régulièrement tous les ans; il n'y a d'exception à ce fait que pour les années 1855 et 1856, où les décès militaires ont accru notablement la part des célibataires masculins dans les décès, et pour l'année 1859, où la même cause, jointe à l'épidémie que nous avons déjà signalée, a agi dans le même sens sur les enfants et célibataires des deux sexes.

En général, l'élément masculin domine dans l'enfance, le célibat et même dans l'état de mariage. On compte en revanche, dans l'état de veuvage, un nombre supérieur de décès féminins qui suffit pour déterminer la compensation entre les deux sexes, et pour amener même quelquefois un excédant de décès du sexe féminin.

Par nature de population, les décès suivant l'état civil se sont répartis comme il suit de 1853 à 1860 :

POPULATION.	SEXES MASCULIN.				SEXES FÉMININ.			
	Enfants et célibataires.	Mariés.	Veufs.	TOTAL.	Enfants et célibataires.	Mariés.	Veufs.	TOTAL.
Département de la Seine.	121,241	53,044	17,042	191,327	109,575	46,332	33,336	189,243
P. 100.	63.27	27.72	8.91	100. »	57.90	24.48	17.62	100. »
Population urbaine.	581,174	266,410	120,141	967,725	510,958	225,311	207,688	943,957
P. 100.	60.06	27.58	12.41	100. »	54.13	23.87	22. »	100. »
Population rurale.	1,261,530	755,470	373,455	2,390,455	1,120,867	683,140	567,636	2,371,642
P. 100.	52.27	31.61	15.62	100. »	47.26	28.81	23.93	100. »

Il résulte de ces rapports que la part de l'enfance et du célibat dans la mortalité générale est plus forte à Paris que dans les autres villes, et dans les villes que dans la population rurale. L'inverse se produit pour les veufs. Quant à la part des mariés dans les décès, le département de la Seine occupe une position intermédiaire entre la population urbaine et la population rurale.

Pour connaître d'une manière plus précise la mortalité relative des diverses classes de l'état civil, il est nécessaire de rapporter les décès ainsi subdivisés à la population correspondante : c'est ce que nous avons fait d'après les résultats du dénombrement de 1856. Nous reproduisons ici les résultats de cette recherche.

Décès pour 100.	Sexe masculin.	Sexe féminin.
Enfants et célibataires	2.56	2.31
Mariés.	1.84	1.63
Veufs	7.02	5.70
Habitants.	2.49	2.37

(La fin au prochain numéro.)